Sommaire

1. ANTHON > Synthèse du diagnostic communal

I. Présentation du contexte réglementaire et territorial

II. Profil socio-économique

III. Analyse urbaine et foncière

IV. Bilan du PLU de 2014

2. ANTHON > Etat initial de l'environnement

Etat initial de l'Environnement

Milieu physique

- Le territoire d'Anthon se localise immédiatement au Sud de la confluence du Rhône avec la rivière d'Ain.
- Le **Rhône** longe le Nord du territoire au-delà d'une côtière ; ce secteur de plaine alluviale abritant l'Ile du Méant.
- Vaste terrasse qui s'étend au Sud caractérisée par l'absence de cours d'eau sur le reste du territoire (forte perméabilité des horizons superficiels).
- Existence toutefois de 2 points d'eau artificiels.

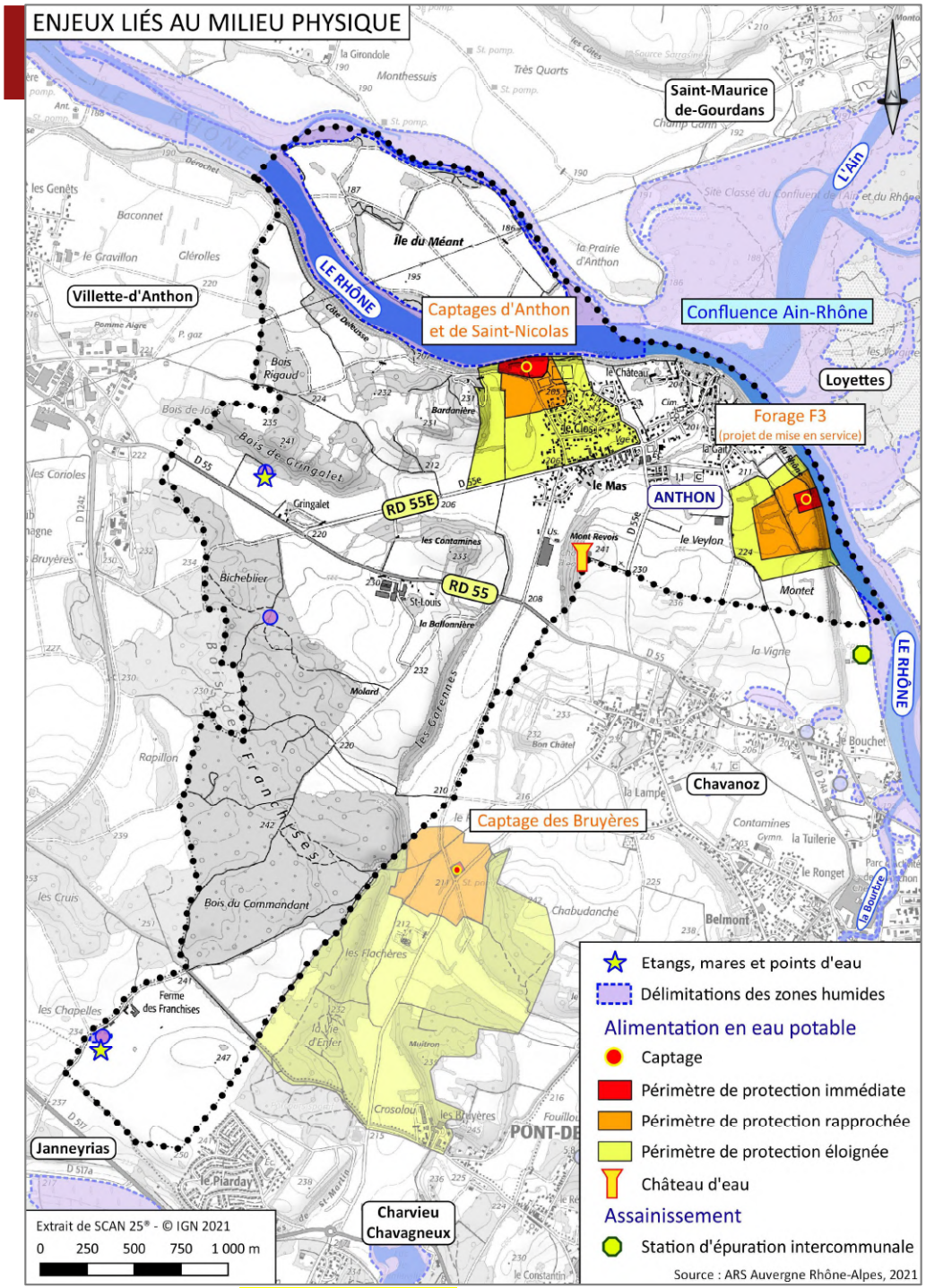

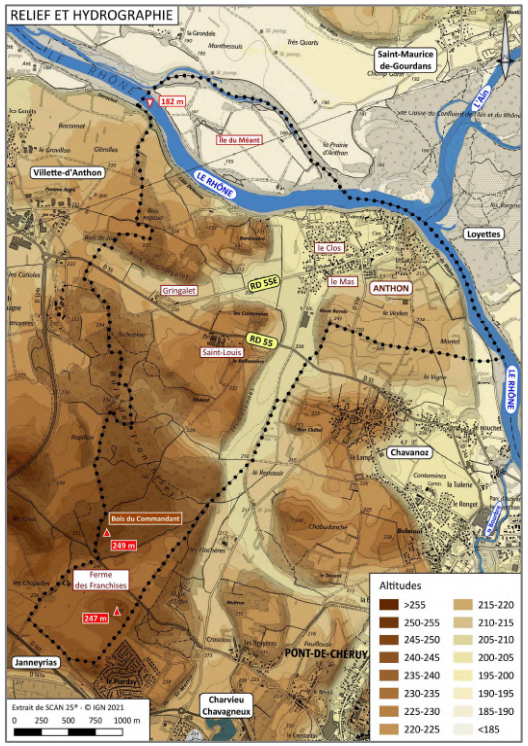

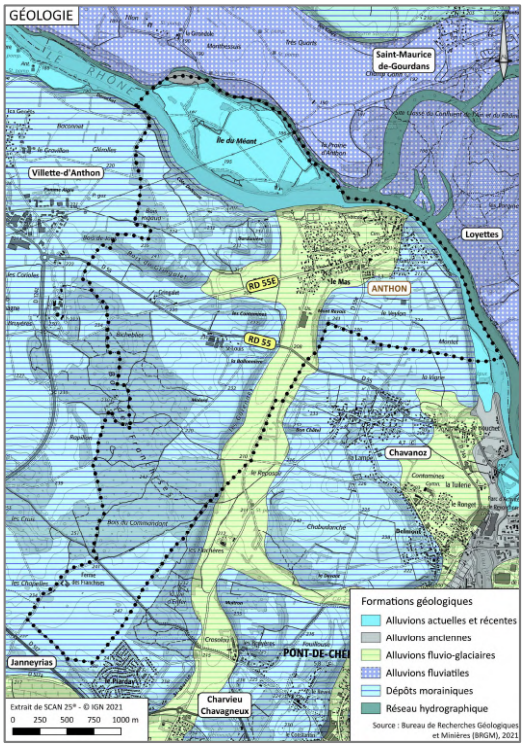

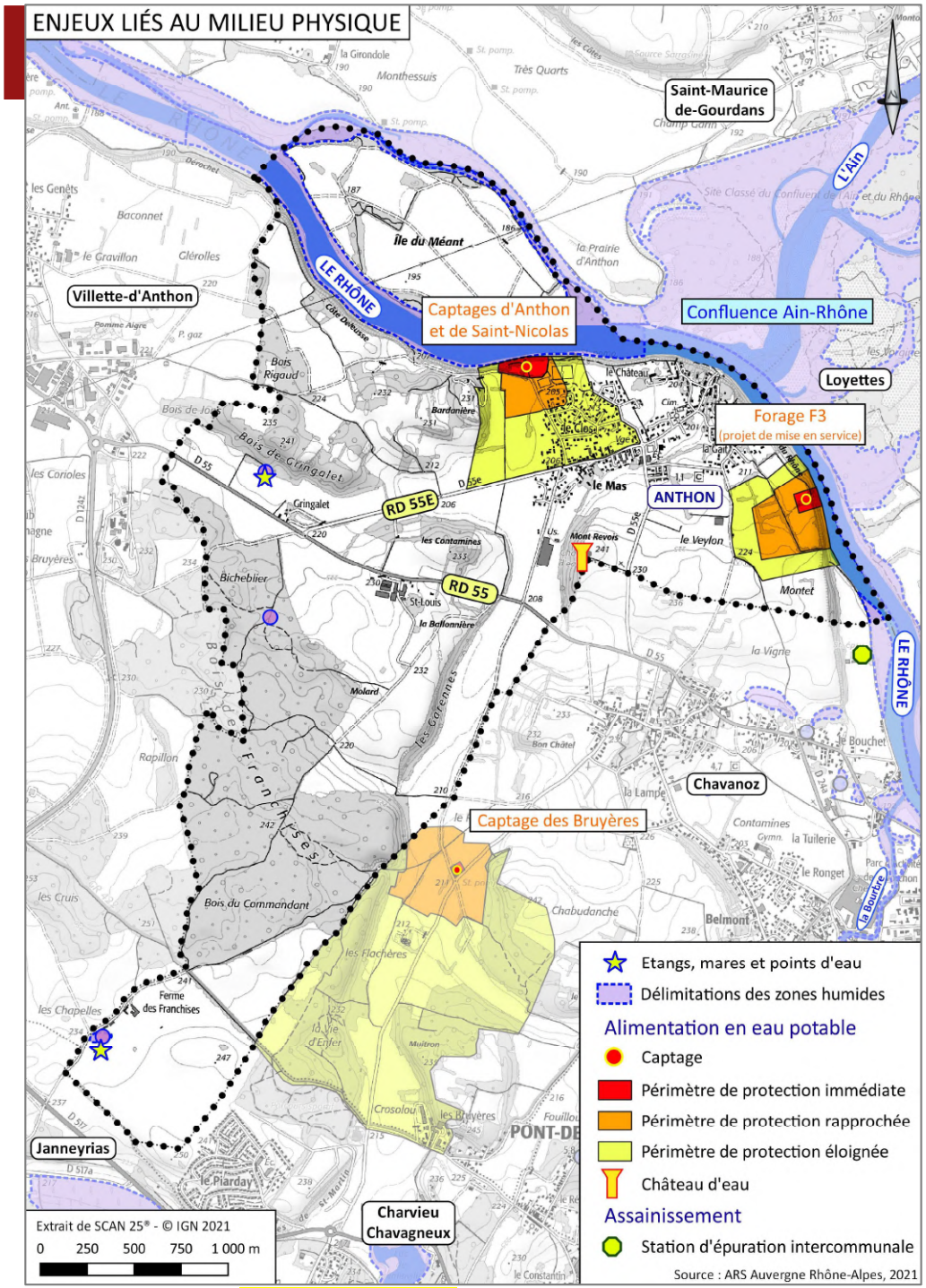

Etat initial de l'Environnement

Milieu physique

- Anthon alimentée par le **captage de Saint-Nicolas** implanté sur son territoire. Présence de 2 autres captages sur la commune (captage d'Anthon et forage F3).
  - **Protection de la ressource en eau** assurée par la délimitation de périmètres de protection de ces captages.

- **Traitement des eaux usées** à la station d'épuration de Chavanoz (travaux d'extension à 40 000 EH en cours).

- **Principaux phénomènes naturels** retranscrits sur la carte d'aléas sont constitués des aléas :
  - d'inondations en pied de versant,
  - de ravinement et ruissellement sur versant,
  - de mouvements de terrains.

- **Plan des Surfaces Submersibles (PSS)** en date de 1972 tenant lieu de Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN).

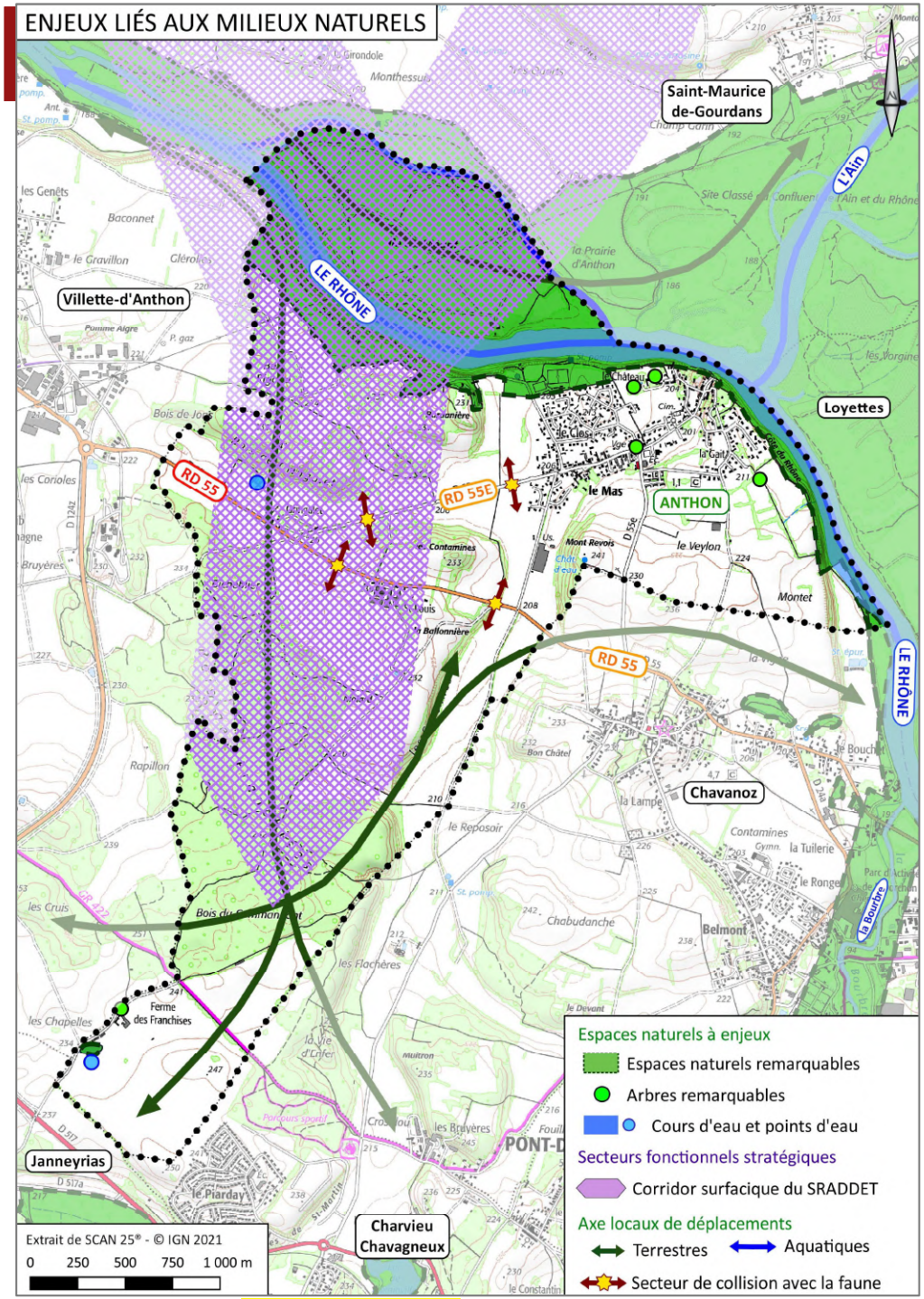

Etat initial de l'Environnement

Milieu naturel

- **Délimitations d'espaces naturels remarquables** (Natura 2000, ZNIEFF de type 1, site classé) et des **habitats naturels stratégiques présentant un enjeu de conservation** (zones humides et boisements associés au Rhône et au secteur de la confluence avec la rivière d'Ain, bois des Franchises, pelouses sèches, haies, arbres remarquables…).

- Intéressante biodiversité sur le territoire d'Anthon composée notamment **d'espèces protégées ou à enjeu de conservation** comme :
  - l'Orchis à odeur de vanille (orchidée protégée au niveau national) observée dans le secteur des Contamines.

- **Fuseau d'importance régionale** positionné par le SRADDET sur toute la partie Ouest du territoire communal.

- **Axes locaux de déplacements** identifiés lors du diagnostic le long du Rhône et des espaces agro-naturels dégagés de toute construction.

- **Etendues agricoles** bien représentées sur la commune et qui constituent des espaces stratégiques (en termes de pérennité et de fonctionnalités naturelles).

- La RD 55 et RD 55E constituent les **principales barrières aux déplacements de la faune** sur Anthon.

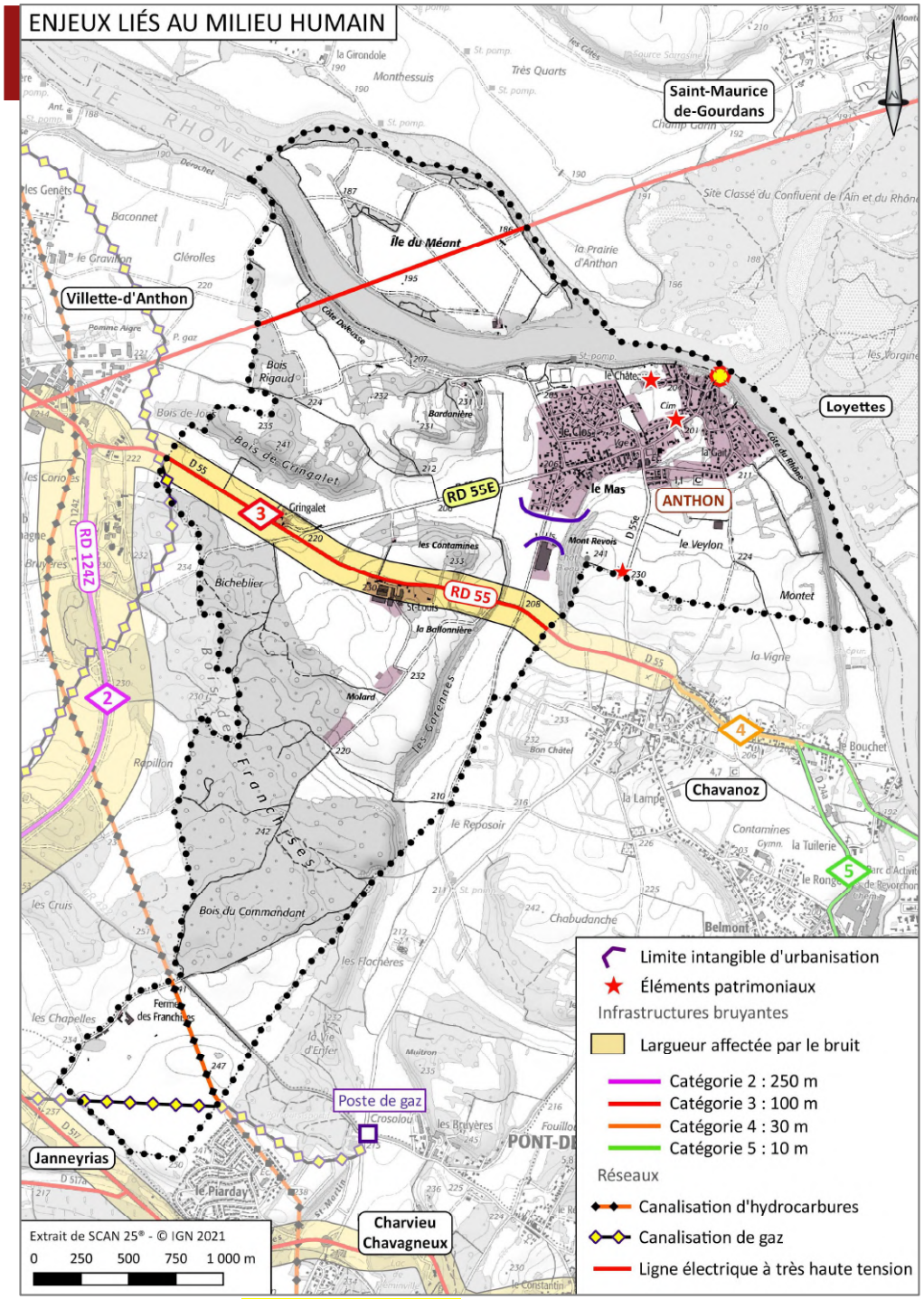

Etat initial de l'Environnement

Milieu humain

- **L'urbanisation de Anthon** se concentre exclusivement au Nord-Est du territoire, malgré un développement linéaire perceptible le long de certaines infrastructures.

- Un **secteur à enjeu** est notamment présent le long du chemin de Revois avec **la coupure verte** localisée entre le Sud du bourg et le bâtiment industriel.

- La RD 55 est classée en catégorie 3 au titre du **classement sonore des infrastructures terrestres**.

- Anthon est concernée par la **traversée de canalisations de matières dangereuses** se tenant à l'écart de l'urbanisation **:**
  - du pipeline Sud européen d'hydrocarbures (SPSE) au Sud du territoire,
  - de 2 canalisations de gaz.

- Une **ligne électrique à très haute tension** traverse le Nord de la commune.

- Le territoire communal est compris dans le rayon 0-20 km du **Plan particulier d'intervention (PPI) de la centrale nucléaire du Bugey**.

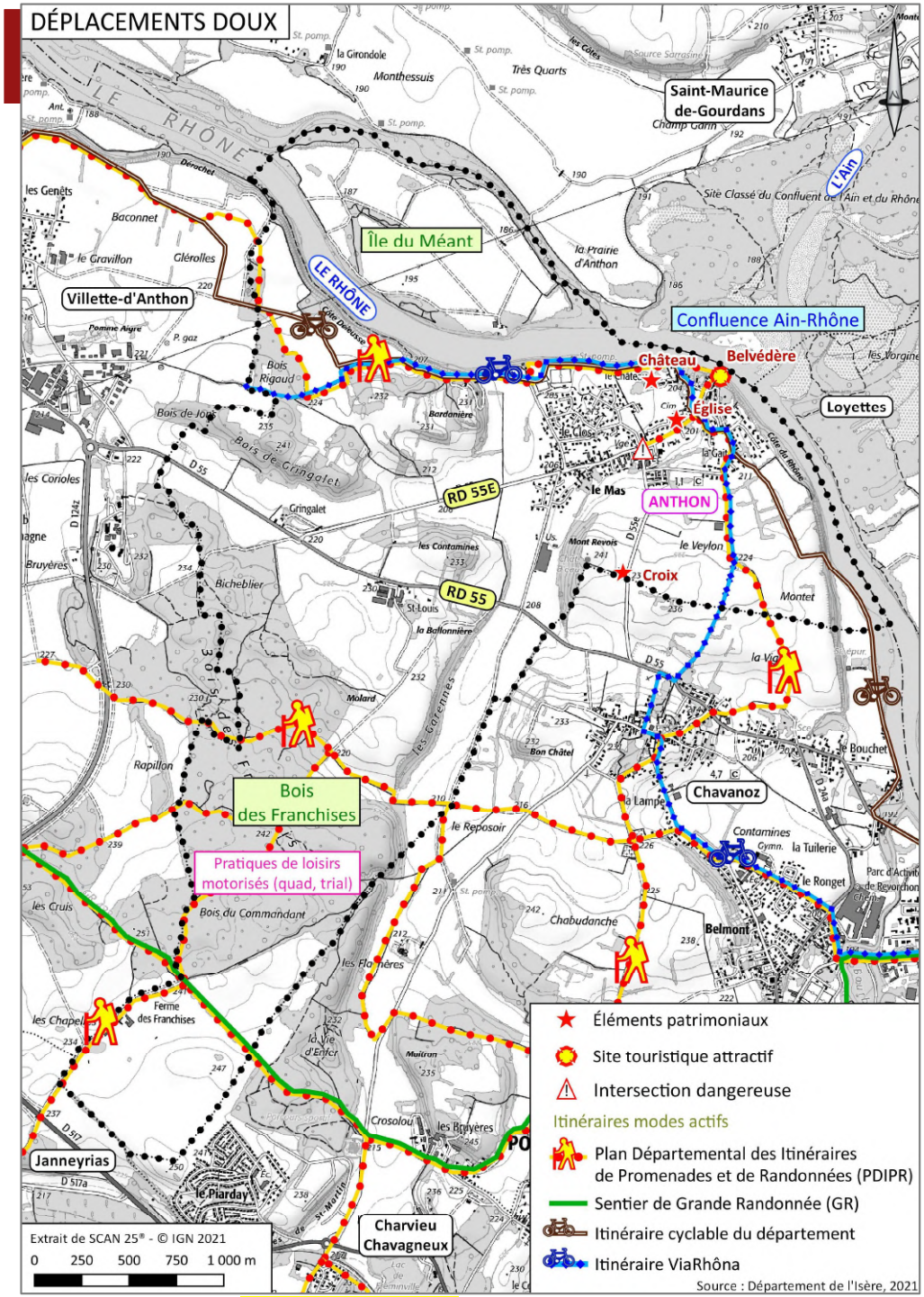

Etat initial de l'Environnement

Milieu humain

- Les **sentiers inscrits au PDIPR** sont présents un peu partout sur le territoire d'Anthon.
- Le Sud de la commune est également traversé par **le sentier de Grande Randonnée GR®422** "Sur les pas de Charles IX et Catherine de Médicis » .
- **Projet de tracé de la ViaRhôna** de "La Balme-les-Grottes à Jons " qui traverse le Nord du territoire.
- Le **bois des Franchises** constitue un site particulièrement fréquenté par les promeneurs mais également des sports de loisirs motorisés.

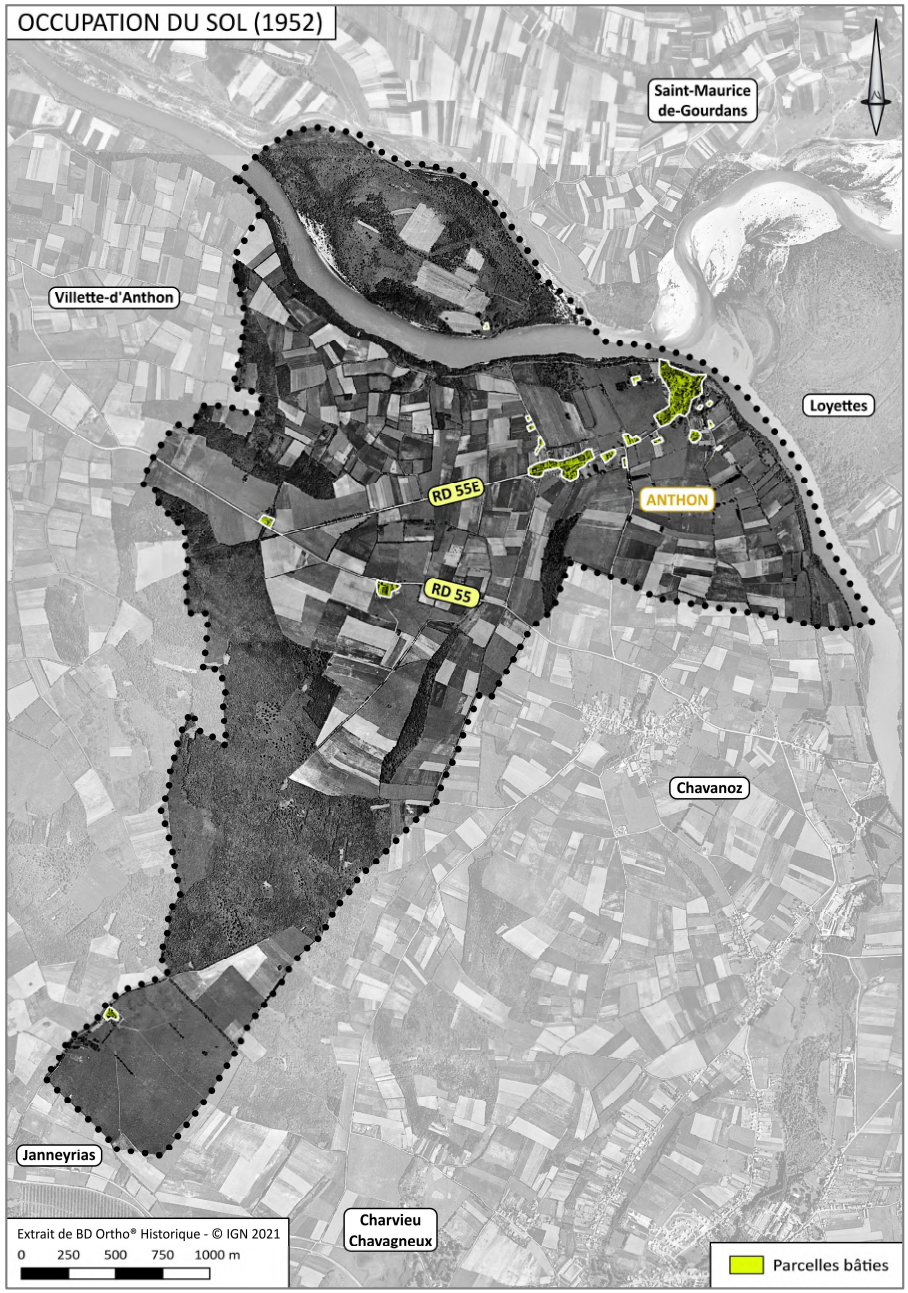
OCCUPATION DU SOL (1952)
Saint-Maurice de-Gourdans
Villette-d'Anthon
Loyettes
RD 55E
ANTHON
RD 55
Chavanoz
Janneyrias
Charvieu Chavagneux
Extrait de BD Ortho® Historique - © IGN 2021
0 250 500 750 1000 m
Parcelles bâties

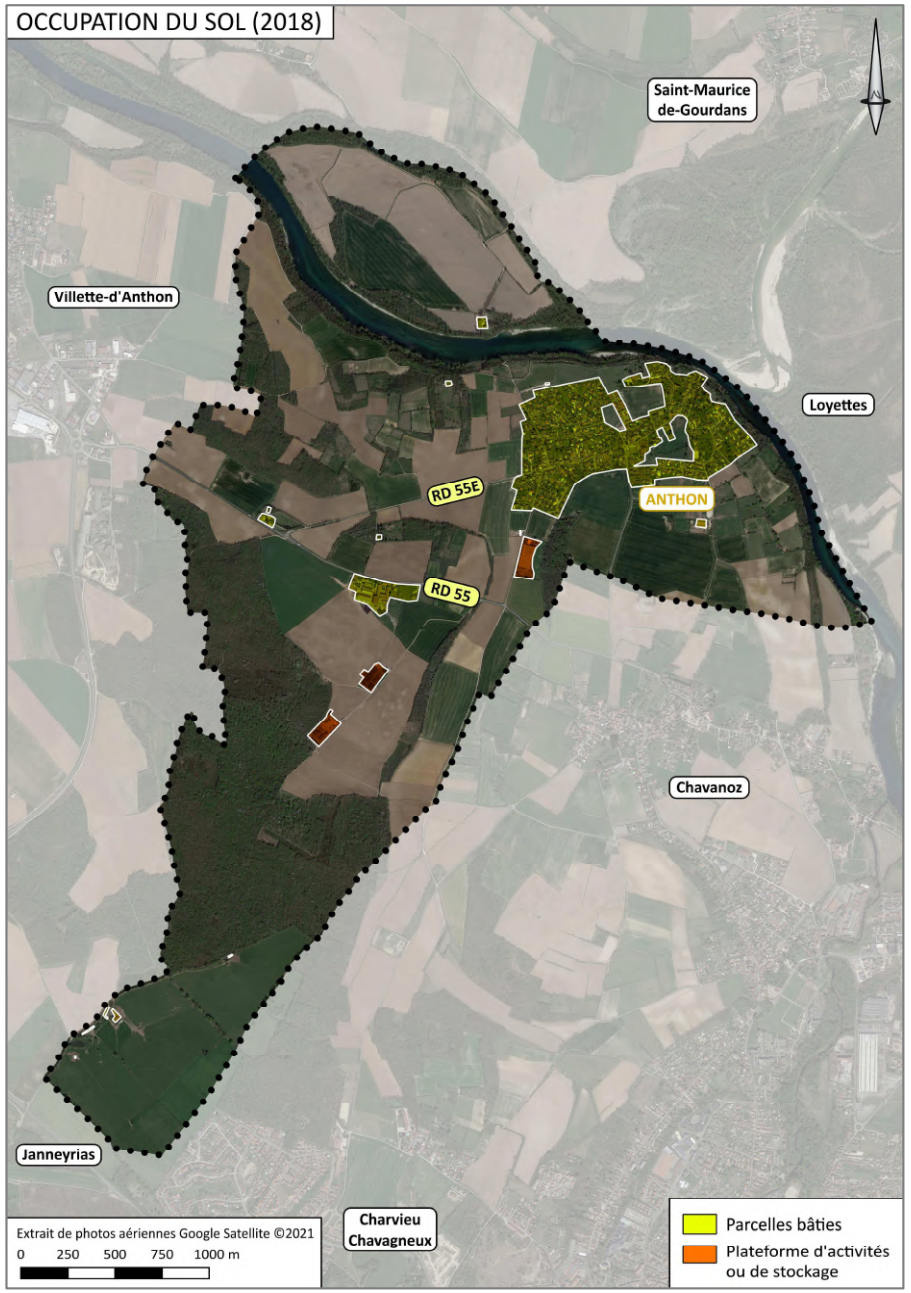
OCCUPATION DU SOL (2018)
Saint-Maurice de-Gourdans
Villette-d'Anthon
Loyettes
RD 55E
ANTHON
RD 55
Chavanoz
Janneyrias
Charvieu Chavagneux
Extrait de photos aériennes Google Satellite ©2021
0 250 500 750 1000 m
Parcelles bâties
Plateforme d'activités ou de stockage

Etat initial de l'Environnement

Paysage

- Le territoire d'Anthon révèle un paysage contrasté entre les ambiances fluviales en bordure du Rhône, les séquences forestières et agricoles, les secteurs plus confidentiels de prairies sèches et les ambiances urbaines au sein du bourg.

- Le belvédère localisé au Nord-Est du village offre une vue remarquable sur la confluence de l'Ain et du Rhône.

- Les vastes étendues boisées des Franchises ajoutent un cadre paysager valorisant au Sud du territoire.

- Les séquences agricoles occupent une grande partie du territoire au sein des secteurs de plaine.

- Les prairies recouvrent quant à elles les petits reliefs qui offrent des points de vues avantageux sur la commune.

Vue sur le Sud du territoire d'Anthon depuis Bon Châtel
(sur la commune de Chavanoz)

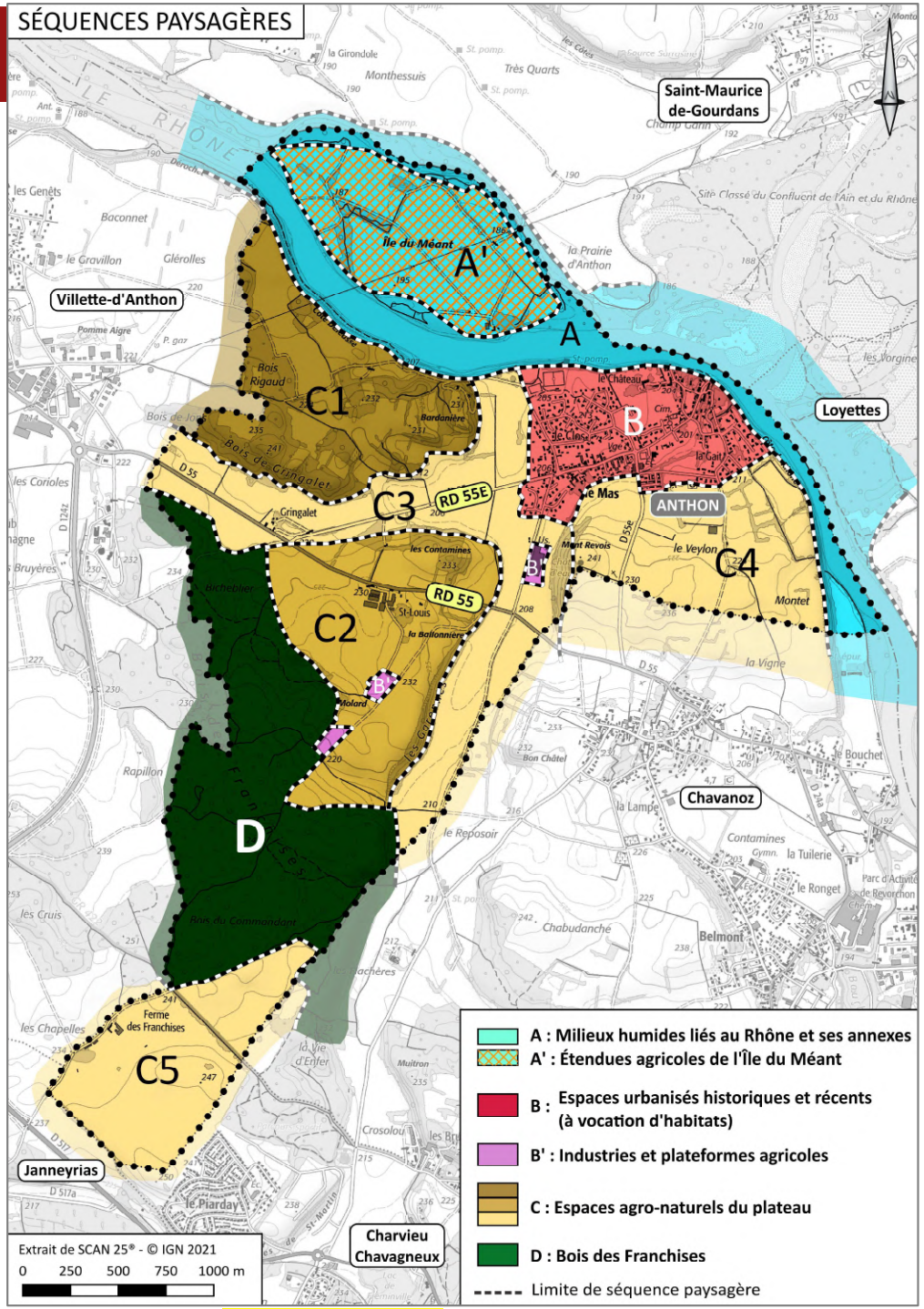

Paysage